

Pour l'heure, aucun lien ne semble établi entre ces trois faits

## Une troisième maison incendiée en deux semaines

Après les incendies de deux pavillons la semaine dernière, les pompiers sont une nouvelle fois intervenus dans la soirée de ce samedi 8 avril, pour venir à bout d'un feu de pavillon dans la rue de Plaisance.

L'incendie s'est déclaré en soirée, peu après 21h30, ce samedi 8 avril. Et c'est un riverain de la rue de Plaisance qui a donné l'alerte. «D'habitude, il ne sort pas de chez lui pour fermer ses volets, mais là, il a entendu une sorte de crépitement, avant de réaliser qu'il y avait le feu dans une maison un peu plus loin», raconte une riveraine de la rue de Plaisance.

A leur arrivée, les pompiers de Ressons, Lassigny et Thourrotte ont découvert un pavillon totalement détruit. Durant quelques heures, ils ont déployé trois lances pour circonscrire le feu. «Nous avions peur que l'incendie ne se propage aux autres maisons de la rue, mais les pompiers sont intervenus juste à temps», indique une voisine.



Les pompiers sont intervenus, dans la soirée du samedi 8 avril, au 17 rue de Plaisance, dans ce pavillon inoccupé. Ce dernier a été entièrement détruit par les flammes. Fort heureusement, les soldats du feu sont parvenus à éviter que l'incendie ne se propage à un hangar agricole située à l'arrière de la propriété ainsi qu'aux maisons voisines toutes proches.

### DÉJÀ DEUX PAVILLONS INCENDIÉS LA SEMAINE DERNIÈRE

La maison du 17 rue de Plaisance était inoccupée au moment des faits. «Ça fait des années que plus personne n'y vit, explique une riveraine. Les

propriétaires sont décédés il y a quelques années et la succession n'est toujours pas réglée.»

Cet incendie intervient alors que la semaine dernière déjà, deux autres incendies se sont produits dans la rue de Sé-

chelles et la rue du Clos du Chauffour. Là encore, il s'agissait de deux maisons inoccupées. La première appartient à un couple vivant en région parisienne, il s'agit là de leur résidence secondaire.

Après ces incendies, les

gendarmes de la communauté de brigades d'Estrées-Saint-Denis ont ouvert trois enquêtes distinctes. Pour l'heure, aucun lien ne semble être établi entre ces trois feux de pavillon.

A. C.

## L'opposition réclame des mesures en matière de sécurité

En conseil municipal ce lundi 10 avril, le chef de file de l'opposition Yves Gengel a profité des questions diverses pour demander à la municipalité de prendre des mesures en matière de sécurité.

«En refusant systématiquement toutes les demandes de l'opposition en matière de sécurité (mise en place de la vidéo-protection, de voisins vigilants, d'un conseil local de sécurité et de prévention, de la présence accrue en tenue du garde champêtre) vous avez contribué à instaurer l'insécurité non pas chez les délin-

quants mais auprès des Ressontois qui demandent à vivre en toute quiétude.»

«Ce n'est pas la première fois que nous en parlons ici», soupire le premier adjoint Jean-Claude Thibault. Et le maire Alain de Paermentier de poursuivre. «Personne n'a de statistiques pour faire la comparaison avec et sans voisins vigilants. Vous parlez de liens avec les gendarmes. Mais je n'ai pas besoin de ce dispositif pour m'entretenir régulièrement avec eux.»

Sur la question de la vidéoprotection, le premier adjoint Jean-Claude Thibault

réplique : «La plupart du temps, les gens sont cagoulés, circulent dans des voitures avec de fausses plaques d'immatriculation. Et c'est un contrôle a posteriori. Les caméras ne sont efficaces que si les images sont visionnées en direct.»

Mais face aux demandes de l'opposition, le premier magistrat a indiqué qu'il réunirait la commission sécurité au courant du mois de mai. «Nous rencontrerons les élus d'une commune voisine qui a installé des caméras et qui nous expliquerons leurs difficultés.»